

TOURISME LANAUDIÈRE INC.

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 décembre 2024

TOURISME LANAUDIÈRE INC.

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 décembre 2024

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 16
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Résultats - Administation	17
Annexe B - Résultats - Services aux membres	17
Annexe C - Résultats - Accueil	18
Annexe D - Résultats - Développement	18
Annexe E - Résultats - Ententes	19
Annexe F - Résultats - Promotion	20



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de
Tourisme Lanaudière inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme TOURISME LANAUDIÈRE INC. (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Informations autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport « Rapport annuel 2024 », mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Amyot Gélinas, a.e.n. c.r.l.*¹

Repentigny
Le 12 mai 2025

¹ Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A132942

TOURISME LANAUDIÈRE INC.

RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 décembre 2024

	2024	2023
PRODUITS		
Administration (annexe A)	3 296 743 \$	2 855 739 \$
Services aux membres (annexe B)	125 157	129 949
Accueil (annexe C)	298 365	149 293
Développement (annexe D)	83 802	45 920
Ententes (annexe E)	928 655	888 070
Promotion (annexe F)	1 534 476	1 393 996
	6 267 198	5 462 967
CHARGES		
Administration (annexe A)	816 809	771 592
Services aux membres (annexe B)	16 499	18 447
Accueil (annexe C)	377 686	154 428
Développement (annexe D)	505 268	553 742
Ententes (annexe E)	1 355 277	1 086 241
Promotion (annexe F)	2 850 105	2 491 363
	5 921 644	5 075 813
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	345 554 \$	387 154 \$

TOURISME LANAUDIÈRE INC.

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice terminé le 31 décembre 2024

	Investi en immobilisations et placements	Grevé d'affectations internes	Non affecté	2024 Total	2023 Total
SOLDE AU DÉBUT					
Déjà établi	87 222 \$	573 891 \$	4 098 993 \$	4 760 106 \$	4 339 333 \$
Redressements sur exercices antérieurs (note 2)	-	-	(437 295)	(437 295)	(403 676)
Redressé	87 222	573 891	3 661 698	4 322 811	3 935 657
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(27 096)	-	372 650	345 554	387 154
Investis en immobilisations	6 792	-	(6 792)	-	-
Virements interfonds	-	3 705 411	(3 705 411)	-	-
SOLDE À LA FIN	66 918 \$	4 279 302 \$	322 145 \$	4 668 365 \$	4 322 811 \$

TOURISME LANAUDIÈRE INC.

BILAN

31 décembre 2024

	2024	2023
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	6 251 070 \$	6 255 969 \$
Débiteurs (note 6)	310 819	382 067
Taxe sur l'hébergement à recevoir	792 512	684 369
Frais payés d'avance	98 452	3 900
	7 452 853	7 326 305
PLACEMENTS - ORGANISME SATELLITE , au coût (note 7)	21 000	21 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 8)	46 919	67 223
	7 520 772 \$	7 414 528 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Emprunt bancaire (note 9)	- \$	6 405 \$
Créditeurs (note 10)	1 372 766	1 612 779
Revenus reportés (note 11)	138 044	159 781
Apports reportés (note 12)	1 322 624	1 285 920
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 13)	8 206	7 859
	2 841 640	3 072 744
DETTE À LONG TERME (note 13)	10 767	18 973
	2 852 407	3 091 717
ACTIF NET		
Investi en immobilisations et placements	66 918	87 222
Non grevé d'affectations	322 145	3 661 698
Grévé d'affectations internes (note 14)	4 279 302	573 891
	4 668 365	4 322 811
	7 520 772 \$	7 414 528 \$
ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (note 15)		

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

_____, administrateur

_____, administrateur

TOURISME LANAUDIÈRE INC.

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 décembre 2024

	2024	2023
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	345 554 \$	387 154 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	27 096	12 920
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	-	2 022
	372 650	402 096
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	(356 493)	824 836
	16 157	1 226 932
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette de l'emprunt bancaire	(6 405)	6 405
Remboursement de la dette à long terme	(7 859)	(7 535)
	(14 264)	(1 130)
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(6 792)	(12 231)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE		
ENCAISSE AU DÉBUT	6 255 969	5 042 398
ENCAISSE À LA FIN	6 251 070 \$	6 255 969 \$

TOURISME LANAUDIÈRE INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2024

1. STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

L'organisme est constitué depuis le 13 mars 1978 en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (Québec). Il a pour objectif de promouvoir le tourisme dans la région de Lanaudière. L'organisme est un organisme sans but lucratif et, de ce fait, est exonéré d'impôts.

2. REDRESSEMENTS AFFECTÉS AUX EXERCICES ANTÉRIEURS

L'organisme a découvert qu'une subvention n'avait pas été comptabilisée au cours de l'exercice 2022. En conséquence, le solde de l'actif net au 1er janvier 2023 a été augmenté de 121 660 \$ et les états financiers de l'exercice 2023 ont été retraités. Le solde de l'actif net de l'exercice 2023 a été augmenté de 121 660 \$ et le poste « débiteurs » au bilan de l'exercice 2023 a été augmenté du même montant.

De plus, l'organisme a découvert qu'une subvention n'a pas été comptabilisée au cours de l'exercice 2022. En conséquence, le solde de l'actif net au 1er janvier 2023 a été augmenté de 98 909 \$ et les états financiers de l'exercice 2023 ont été retraités. Le solde de l'actif net de l'exercice 2023 a été augmenté de 98 909 \$ et le poste « apports reportés » au bilan de l'exercice 2023 a été diminué du même montant.

De plus, l'organisme a découvert que certaines subventions ont été comptabilisées comme produits dans le passé alors qu'elles auraient dû être considérées comme des comptes à payer. En conséquence, le solde de l'actif net au 1er janvier 2023 a été diminué de 624 245 \$ et les états financiers de l'exercice 2023 ont été retraités. Le solde de l'actif net de l'exercice 2023 a été diminué de 624 245 \$ et le poste « fournisseurs » au bilan de l'exercice 2023 a été augmenté de 624 245 \$.

De plus, l'organisme a découvert que certaines subventions ont été comptabilisées comme produits l'an passé alors qu'elles auraient dû être considérées comme des apports reportés. En conséquence, le solde de l'actif net au 1er janvier 2024 a été diminué de 33 619 \$ et les états financiers de l'exercice 2023 ont été retraités. Le poste « produits » à l'état des résultats de l'exercice 2023 a été diminué de 33 619 \$ et le poste « apports reportés » au bilan de l'exercice 2023 a été augmenté du même montant.

L'impact de tous ces redressements est une diminution de l'actif net au 1er janvier 2024 d'un montant de 437 295 \$.

3. CHANGEMENT VOLONTAIRE DE MÉTHODE COMPTABLE

L'organisme a choisi au cours de l'exercice de modifier la méthode comptable afférente à la comptabilisation des apports, passant de la méthode de la comptabilité par fonds affectés à la méthode du report. Ce changement de méthode comptable a été adopté de manière rétrospective. En conséquence, le solde du fonds de la taxe sur l'hébergement au 1er janvier 2024 a été diminué de 3 380 510 \$ et les états financiers de l'exercice 2023 ont été retraités. Le solde du fonds de la taxe sur l'hébergement au 1er janvier 2023 a été diminué de 3 308 433 \$ correspondant au solde du fonds de la taxe sur l'hébergement à cette date. L'actif net non affecté de l'exercice 2023 a été augmenté du même montant.

TOURISME LANAUDIÈRE INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2024

4. RÉVISION D'ESTIMATIONS COMPTABLES

Au cours de l'exercice, l'organisme a révisé la méthode d'amortissement de l'équipement informatique passant de la méthode du solde décroissant à la méthode linéaire. Cette révision d'estimation comptable a été comptabilisée prospectivement à compter de l'exercice courant et a eu pour effet de diminuer la dépense d'amortissement de l'exercice de 8 525 \$.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses, sur la dépréciation des actifs financiers et sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Comptabilisation des produits et des apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de placements affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les revenus de placements non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les revenus des cotisations des membres et certains produits provenant des projets d'accueil et d'information et de promotion et commercialisation sont comptabilisés dans l'exercice où ils sont acquis et auquel ils se rapportent.

Conversion des opérations et éléments libellés en monnaies étrangères

L'organisme utilise la méthode temporelle pour la conversion de ses opérations libellées en monnaies étrangères.

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au cours de change à la date de clôture. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les produits et les charges, à l'exception de l'amortissement qui est converti au cours d'origine, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

TOURISME LANAUDIÈRE INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2024

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes, les taux et la période indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux ou période
Mobilier de bureau	solde décroissant	20 %
Équipement informatique	linéaire	3 à 5 ans
Améliorations locatives	linéaire	10 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles amortissables sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des comptes clients et des subventions. Les placements sont évalués à la valeur.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

TOURISME LANAUDIÈRE INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2024

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Participation dans un organisme satellite

La participation dans un organisme satellite est comptabilisée coût.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

6. DÉBITEURS

	2024	2023
Clients	34 683 \$	185 605 \$
Provision pour dépréciation	(806)	(7 279)
	33 877	178 326
Subventions	212 885	121 660
Taxes	64 057	82 081
	310 819 \$	382 067 \$

7. PLACEMENT - ORGANISME SATELLITE

La direction de l'organisme participe étroitement à l'élaboration de « Bonjour Nature », coopérative de solidarité, et le directeur général siège au conseil d'administration de la coopérative. Par conséquent, l'organisme exerce une influence notable sur les activités de cette dernière. La coopérative a pour but de structurer l'offre touristique de Lanaudière en offrant des forfaits touristiques à une clientèle locale et internationale. La coopérative est constituée en vertu de la loi sur les coopératives et a un statut d'organisme sans but lucratif. Au cours de l'exercice, l'organisme a contribué pour un montant de 26 200 \$ (2023 - 15 338 \$) pour des campagnes publicitaires fournies à la coopérative. L'organisme détient 20 000 parts privilégiées et 1 000 parts sociales.

TOURISME LANAUDIÈRE INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2024

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

		2024		2023
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	47 921 \$	43 157 \$	4 764 \$	5 954 \$
Équipement informatique	93 574	81 242	12 332	20 093
Améliorations locatives	73 150	43 327	29 823	41 176
	214 645 \$	167 726 \$	46 919 \$	67 223 \$

9. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose de facilités de crédit de 50 000 \$ portant intérêt au taux de 9,20 %. Les facilités de crédit sont révisées annuellement par l'institution financière. Au 31 décembre 2024, la marge de crédit était inutilisée.

10. CRÉDITEURS

	2024	2023
Fournisseurs	542 437 \$	750 482 \$
Salaires et vacances	109 012	102 980
Crédit marketing	507 422	624 245
Subvention à rembourser	69 660	-
Retenues à la source et contributions	2 333	32 388
Frais courus	141 902	102 684
	1 372 766 \$	1 612 779 \$

11. REVENUS REPORTÉS

	2024			2023
	Revenus de promotion et de commercialisation	Cotisation des membres	Total	Total
Solde au début	90 296 \$	69 485 \$	159 781 \$	157 351 \$
Augmentation	46 436	136 404	182 840	219 675
Diminution	(79 420)	(125 157)	(204 577)	(217 245)
Solde à la fin	57 312 \$	80 732 \$	138 044 \$	159 781 \$

TOURISME LANAUDIÈRE INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2024

12. APPORTS REPORTÉS

	2024			
	Solde au début	Augmentation	Diminution	Solde à la fin
EPRT	75 579 \$	4 256 \$	- \$	79 835 \$
FARR/FRR	63 713	86 000	(149 713)	-
EPRTNT	585 813	922 000	(779 488)	728 325
Plan Montagne	529 073	96 897	(143 248)	482 722
MTO	31 742	628 827	(628 827)	31 742
	1 285 920 \$	1 737 980 \$	(1 701 276) \$	1 322 624 \$
	2023			
	Solde au début	Augmentation	Diminution	Solde à la fin
EDNET	50 143 \$	- \$	(50 143) \$	- \$
EPRT	229 332	-	(153 753)	75 579
FARR/FRR	41 218	68 156	(45 661)	63 713
EPRTNT	-	1 333 977	(748 164)	585 813
Plan Montagne	265 229	343 956	(80 112)	529 073
MTO	30 415	624 802	(623 475)	31 742
	616 337 \$	2 370 891 \$	(1 701 308) \$	1 285 920 \$

13. DETTE À LONG TERME

	2024	2023
Effet à payer, d'un montant original de 61 425 \$, remboursable par mensualités de 738 \$, incluant les intérêts au taux de 4,32 %, échéant en mars 2027	18 973 \$	26 832 \$
Portion échéant au cours du prochain exercice	8 206	7 859
	10 767 \$	18 973 \$

Les versements à effectuer au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2025	8 206 \$
2026	8 567 \$
2027	2 200 \$

TOURISME LANAUDIÈRE INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2024

14. ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTATIONS INTERNES

L'organisme distingue 17 composantes à l'intérieur du solde de l'actif net grevé d'affectations internes. Le solde se détaille comme suit au 31 décembre :

	2024	2023
Volet pourvoirie	71 564 \$	90 323 \$
Résidence de tourisme	78 814	78 814
EPRTNT	689 388	204 754
Relais d'informations nomades	50 000	50 000
Stratégies marketing RH	46 000	50 000
Recrutement international	30 000	30 000
Indicateurs de performance	50 000	50 000
Route des parcs	14 124	20 000
Projets structurants - promotion	1 711 082	-
Projets structurants - développement	735 227	-
Projets structurants - accueil	262 130	-
Production nouveau site Web	200 000	-
Mise en place, parcours de voyageurs	100 000	-
Stratégie d'accueil	100 000	-
Recherche, études et structuration de l'offre	50 000	-
Réaménagement des bureaux	30 000	-
EPRT	60 972	-
	4 279 301 \$	573 891 \$

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration. Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a autorisé l'affectation d'un montant de 4 053 703 \$ à différentes composantes et autorisé l'utilisation d'un montant de 348 292 \$.

TOURISME LANAUDIÈRE INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2024

15. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Subvention de fonctionnement

L'organisme a signé un protocole d'entente avec le ministère du Tourisme se terminant en mars 2026, à la suite d'un renouvellement pour une période de quatre ans. Cette entente garantit un revenu de 2 494 781 \$ réparti sur quatre ans. Dans cette entente, l'organisme a l'obligation de maintenir une participation financière du milieu correspondant à une proportion minimale des dépenses totales pour la réalisation des obligations en matière de promotion et d'accueil et d'information d'au moins 0 % pour 2022-2023, 5 % pour 2023-2024, 10 % pour 2024-2025 et de 20 % pour 2025-2026.

Loyer

L'organisme s'est engagé en vertu d'un bail d'une durée de 10 ans pour la location de sa place d'affaires. L'engagement total d'un montant de 121 500 \$ vient à échéance en mars 2027. Le loyer est indexé annuellement selon l'indice des prix à la consommation. Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices en vertu du bail sont de 50 400 \$ pour la période de 2025 à 2026 ainsi que de 13 500 \$ en 2027.

De plus, l'organisme s'est engagé pour la location d'un local à une halte routière pour une durée de 10 ans. L'engagement total d'un montant de 63 000 \$ plus taxes vient à échéance en juillet 2032. Le loyer sera indexé annuellement selon la variation de l'indice des prix à la consommation entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année précédente. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices en vertu du bail sont de 6 300 \$ annuellement.

Cautionnement et engagement d'un apparenté

L'organisme s'est porté garant d'une police de cautionnement individuel d'un montant de 25 000 \$ de la coopérative « Bonjour Nature » afin de permettre à celle-ci d'obtenir un permis de commerce d'agent de voyage. Tourisme Lanaudière inc. s'est aussi engagé à contribuer financièrement pour un montant maximum de 30 000 \$ annuellement à la coopérative « Bonjour Nature » de 2025 à 2026 afin de contribuer à la promotion d'un projet de cette dernière, ainsi que d'un montant maximum de 1 000 \$ mensuellement pour des frais de réservation numérique.

Enfin, l'organisme s'est engagé annuellement à fournir à la coopérative des services de support de promotion et d'administration notamment en matière de site Web, de comptabilité et d'espace de bureau à titre gratuit. Ces services n'ont pas fait l'objet d'une évaluation.

16. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 décembre 2024 sont détaillés ci-après.

TOURISME LANAUDIÈRE INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2024

16. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créiteurs et de sa dette à long terme.

Risque de crédit

Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs. L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variable assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes. Au 31 décembre 2024, l'organisme n'a pas d'emprunt bancaire et ses dépôts à terme présentent des échéances à court terme. Le risque de taux d'intérêt est alors minime.

17. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2023 ont été reclasés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2024.

TOURISME LANAUDIÈRE INC.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 décembre 2024

	2024	2023
ANNEXE A - RÉSULTATS - ADMINISTRATION		
Produits		
Entente MTO	377 296 \$	316 176 \$
Crédits marketing	178 211	213 709
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	-	(2 022)
Revenus d'intérêts	176 305	102 458
Taxe sur l'hébergement	2 548 940	2 209 991
Autres produits	15 990	14 532
Autres subventions	-	898
	3 296 742	2 855 742
Charges		
Salaires et charges sociales	480 531	436 990
Frais administratifs	264 560	275 352
Frais de déplacements	26 901	22 973
Frais de financement	12 436	18 125
Frais de perception de la taxe sur l'hébergement	5 285	5 232
Amortissement des immobilisations	27 096	12 920
	816 809	771 592
Excédent des produits sur les charges	2 479 933 \$	2 084 150 \$

ANNEXE B - RÉSULTATS - SERVICES AUX MEMBRES

Produits		
Cotisations	125 157 \$	129 949 \$
Charges		
Activités pour les membres	13 458	5 202
Gestion services aux membres	3 041	13 245
	16 499	18 447
Excédent des produits sur les charges	108 658 \$	111 502 \$

TOURISME LANAUDIÈRE INC.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 décembre 2024

	2024	2023
ANNEXE C - RÉSULTATS - ACCUEIL		
Produits		
Entente mandat - MTO	50 306 \$	62 370 \$
Formation Expert Lanaudière	1 160	-
Guide touristique	61 425	40 950
MTLAB Les Moulins	35 161	-
Autres produits	149 713	45 973
Autres subventions	600	-
	298 365	149 293
Charges		
Salaires et charges sociales	86 968	63 046
Formation Expert Lanaudière	4 629	-
Frais de déplacements	2 104	1 506
Guide touristique	80 610	75 872
MTLAB Les moulins	60 324	-
Autres dépenses	143 051	14 004
	377 686	154 428
Insuffisance des produits sur les charges	(79 321) \$	(5 135) \$
ANNEXE D - RÉSULTATS - DÉVELOPPEMENT		
Produits		
Concertation Vélo	3 245 \$	- \$
Plan d'action - main-d'oeuvre	636	2 722
Recherches et analyses	58 708	43 198
Résidence en tourisme	21 213	-
	83 802	45 920
Charges		
Salaires et charges sociales	312 550	314 621
Bonjour Nature	12 340	28 542
Concertation Vélo	10 886	-
Frais administratifs - conseils aux entreprises	10 992	-
Frais de déplacements	10 015	8 352
Plan d'action - main-d'oeuvre	23 329	64 089
Recherches et analyses	103 943	118 382
Résidence en tourisme	21 213	19 756
	505 268	553 742
Insuffisance des produits sur les charges	(421 466) \$	(507 822) \$

TOURISME LANAUDIÈRE INC.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 décembre 2024

	2024	2023
ANNEXE E - RÉSULTATS - ENTENTES		
Produits		
EDNET	-	\$ 50 143 \$
EPRT 2016-2020	5 919	9 651
EPRTNT	779 488	748 164
Plan Montagne	143 248	80 112
	<hr/> 928 655	<hr/> 888 070
Charges		
EDNET	-	1 725
EPRT 2016-2020	77 415	-
EPRT 2020-2022	(8 215)	(52 275)
EPRTNT	1 142 829	1 056 679
Salaires - Plan Montagne	75 365	74 759
Plan Montagne	67 883	5 353
	<hr/> 1 355 277	<hr/> 1 086 241
Insuffisance des produits sur les charges	(426 622) \$	(198 171) \$

TOURISME LANAUDIÈRE INC.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 décembre 2024

	2024	2023
ANNEXE F - RÉSULTATS - PROMOTION		
Produits		
Chemin du Roy	7 267	\$ 16 884
Carte Quad	3 906	\$ 8 100
Chalets, Gîtes et Cabanes	58 601	-
Corporatifs et groupes	42 126	19 800
Crédit marketing	169 146	202 838
Entente Mandat - MTO	201 225	249 478
Goutez Lanaudière	10 535	6 363
Motoneige	54 737	73 241
Plan de promotion - Tremblant	-	10 500
Positionnement et promo - été	165 425	158 027
Positionnement et promo - hiver	158 559	84 798
Pourvoiries	41 810	-
Promotion internationale	570 752	491 041
Site Internet	50 387	65 426
Autres produits	-	7 500
	1 534 476	1 393 996
Charges		
Salaires et charges sociales	514 447	404 108
Chemin du Roy	81 363	31 043
Carte Quad	10 731	18 582
Chalets, Gîtes et Cabanes	58 601	50 387
Corporatifs et groupes	90 428	65 106
Cyclotourisme	-	11 185
Dépenses mobilité durable	54 256	-
Frais de déplacements	8 511	8 812
Frais généraux de promotion	56 062	89 434
Goutez Lanaudière	39 692	30 605
Motoneige	55 409	77 880
Notoriété - été	209 630	154 421
Notoriété - hiver	153 360	131 815
Plein-air Lanaudière	12 435	-
Positionnement et promo - été	292 535	273 793
Positionnement et promo - hiver	163 044	181 287
Pourvoiries	60 568	63 414
Promotion internationale	841 665	713 127
Réseau de distribution	43 985	39 348
Site Internet	103 383	147 016
	2 850 105	2 491 363
Insuffisance des produits sur les charges	(1 315 629) \$	(1 097 367) \$